

Réf: Dossier 346586

Avis de constitution

SOCIETE « SAM PREMIUM »

Siège ABIDJAN ABOBO DOKUI NON LOIN DE LA  
SOCIETE GENERALE DE COTE D'IVOIRE LOT 335, ILOT 28,  
Lot 335, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAM PREMIUM »

Objet : Transport de biens et de personnes ; Bâtiments ;  
Transfert d'argent national et international ; Commerce,  
logistique, Import-Export ; Fournitures de bureaux ;  
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes  
sommes auprès de tous établissements financiers avec  
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens  
sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce ; La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée Et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter  
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO DOKUI NON LOIN DE LA  
SOCIETE GENERALE DE COTE D'IVOIRE LOT 335, ILOT 28,  
Lot 335, Ilot 28

Dirigeant(s) M ABO KOUAME COULIBALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10007 du 01/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59637/GTCA/RC/2024 du 01/10/2024

